

## **Incendie de Notre- Dame de Paris**

### **L'AFVS alerte sur les risques d'intoxication par le plomb**

**Communiqué du 30 avril 2019**

Suite à la combustion de la charpente de Notre-Dame de Paris et de sa flèche, qui contenait à elle seule 250 tonnes de plomb, de nombreuses particules toxiques ont été rejetées. Les unes sont restées sur place, les autres, volatiles, ont été emportées par le vent. Tout laisse à penser que certaines de ces particules toxiques se sont déposées sur le sol et dans l'eau, venant s'ajouter aux diverses pollutions entraînées par l'eau utilisée par les pompiers pour maîtriser l'incendie, contaminant ainsi la Seine.

L'AFVS en tant qu'association de lutte contre le saturnisme, demande aux pouvoirs publics, et notamment au ministère de la Santé, d'agir de toute urgence.

Elle exige que des moyens soient déployés pour que des analyses de l'air, des sols et de l'eau soient très rapidement faites et publiées, et ce, non seulement à Paris, (y compris à l'intérieur des logements, bureaux et boutiques du quartier attenant à Notre-Dame), mais également en régions, et que les résidus de plomb (et des autres matières toxiques) restés à l'intérieur de la cathédrale soient traités et déblayés avec les précautions et les protocoles qui s'imposent.

Nous sommes particulièrement inquiets des conséquences de telles pollutions pour les personnes qui se rendent dans la zone du sinistre, *a fortiori*, pour celles qui y ont travaillé, y travaillent ou y travailleront (pompiers, policiers, personnels de la cathédrale, des secours et du déblaiement, travailleurs du bâtiment...), et pour celles qui y habitent. L'AFVS demande que soient respectées les règles touchant à l'information et la protection des travailleurs, applicables en matière de droit du travail, consultables notamment auprès de l'INRS ou sur le site de l'AFVS.

L'AFVS demande que la population soit rapidement informée sur les risques d'intoxication par le plomb qui, inhalé ou ingéré, provoque le saturnisme, une maladie grave à déclaration obligatoire, aux effets très néfastes pour tous, mais surtout pour les jeunes enfants et pour les femmes en âge de procréer ou enceinte.

Sans signe clinique spécifique le saturnisme ne peut être diagnostiqué qu'à partir d'une prise de sang (plombémie), réalisée sous prescription médicale. L'AFVS demande que des centres d'information couplés avec des services de dépistage habilités à effectuer ces prises de sang soient mis en place.

Par ailleurs, l'AFVS conseille aux personnes qui ont ramassé des projections de débris lors de l'incendie, de considérer qu'ils peuvent contenir des particules toxiques et donc de les tenir hors de portée des enfants, d'éviter de les manipuler et de se laver soigneusement les mains après les avoir touchés.

Enfin, l'AFVS demande que soit appréhendée publiquement la question de la reconstruction de Notre-Dame de Paris en intégrant des impératifs de santé publique qui doivent conduire à privilégier l'usage de matériaux présentant les meilleures garanties à cet égard. De toute évidence, le plomb n'en fait pas partie.

Contact : 09 53 27 25 45 [afvs@afvs.net](mailto:afvs@afvs.net)